

Monsieur Henri MARTIN  
Professeur au Lycée de Garçons  
de Constantine

à  
Monsieur le Préfet du  
Département de  
CONSTANTINE  
=====

Monsieur le Préfet,

Je lis dans la Dépêche de Constantine de ce jour page 5 sous le titre "NOUVEAUX INCIDENTS" au communiqué officiel:

"Les israélites font grief à Monsieur MARTIN d'avoir interdit, étant à la tête d'un groupe de volontaires nationaux, à certaines familles Israélites de rester à la fête du "faubourg Saint-Jean."

Je me permets très respectueusement, Monsieur le Préfet, de vous faire remarquer que cette information est inexacte:

1°/ Je n'étais à la tête d'aucun groupe, étant venu avec ma famille à la fête de Saint-Jean pendant une heure environ, de onze heures à minuit.

2°/ En ce qui concerne les Israélites, deux d'entre eux seulement m'ont fait part de la situation spéciale dans laquelle ils se trouvaient. Je ne leur ai en aucune façon, interdit d'assister à la fête; mais par désir d'ordre, et pour éviter toute difficulté, je leur ai recommandé et leur ai conseillé de ne pas créer d'incidents dans un milieu qui paraissait leur être peu favorable.

Comme ce communiqué officiel a paru dans la presse locale, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir publier dans la même presse cette rectification.

Dans un autre ordre d'idées, je me permets, Monsieur le Préfet, de vous demander si je puis continuer à me rendre au Lycée demain mercredi ainsi que Vendredi et Samedi en toute sécurité. Parce que je me verrais obligé, dans le cas contraire, de demander à mes amis d'assurer cette sécurité.

Les incidents dont je suis l'objet, mais non l'auteur, je ne les impute pas aux Israélites de la rue de France, mais à ceux qu'il m'est impossible de dénommer d'une façon plus précise et qui me sont passés, de la façon la plus inqualifiable, suivant les accusations de MONJAUVIS, ZIMMERMANN et HADJ, pour un des instigateurs du 5 Août.

J'ajouterai en core, Monsieur le Préfet, que ma vie est en danger et qu'il appartient aux autorités de remplir à mon égard, le devoir qu'elles doivent à tout citoyen honnête et courageux de la République Française.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

*M. Henri Martin*

*Professeur au  
Lycée de Constantine*

*H. Martin*